

**FLASH INFO
TRÉSORERIE
Mars 2024**



**A toutes les structures,
CD et CR, SI, S, CN**

Rappel



Concernant le site intranet et les documents à télécharger pour compléter votre QF, ceux-ci doivent obligatoirement être déposés sur le site **au format PDF**.

Comptes Dépôts

Pour donner suite au contrôle annuel des comptes du National par le Cabinet FITECO et au rapport qui en a été fait, il nous a été fortement conseillé de réduire la somme des comptes dépôts.

Lors du dernier Conseil d'Administration, la décision a donc été prise de réduire de **5%** par an.

Les sommes des structures dont le compte dépôt est > à 10 000,00 €.

Vous aurez le choix :

- Soit de réduire par vous-même votre compte dépôt, en une à trois fois pour les structures ayant des sommes importantes.
- Soit, si vos 5% ne sont pas déduits de vos comptes dépôt d'ici fin novembre, d'être crédités directement sur votre compte courant Crédit Mutuel de ces 5% par le National.

Il est recommandé aux structures sous le seuil des 10 000.00€ de descendre eux aussi leur compte dépôt.

A partir de ce jour plus aucune somme ne pourra être reversée en compte dépôt.

Bonne lecture et merci de l'intérêt que vous porterez à ce Flash Info .